



Poste CH SA  
Région Lac Léman Ouest  
Wankdorfalle 4  
3030 Berne

Vessy, le 30 Aout 2018

**Concerne : Poste de 1234 Vessy – GE**

A qui de droit,

Nous nous référons à votre lettre adressée à l'AIV datée du 7 décembre 2017, dans laquelle vous nous indiquez que vous alliez évaluer le maintien ou non des deux offices de poste et que « *L'analyse du dossier de la commune de Veyrier et de ses deux filiales actuelles de Veyrier et Vessy donnerait encore lieu à des discussions avec le Conseil administratif que nous associons à nos réflexions dans le but de trouver une solution consensuelle* ».

Comme vous pouvez l'imaginer, cette réponse n'a pas satisfait les habitants de Veyrier, Vessy et Pinchat, ainsi que le Conseil municipal de Veyrier.

Pour information, en date du 5 décembre 2017, notre Conseil municipal avait voté à l'unanimité un postulat (annexé à la présente) appelé « *Pour le maintien de deux offices de poste traditionnels à Veyrier* » ; suite à celui-ci, le Conseil administratif de Veyrier est intervenu auprès de La Poste, mais sans recevoir de garanties formelles quant au maintien des deux offices de poste.

C'est pourquoi, en date du 19 juin 2018, notre Conseil municipal avait voté à l'unanimité un deuxième postulat (également annexé) appelé « *1234 Vessy et 1255 Veyrier : deux offices postaux à sauver* ».

De plus, face à l'inquiétude de la population, l'AIV et l'AIP ont décidé de lancer une pétition pour sauver l'office postal de Vessy, pétition qui a récolté 3'774 signatures en l'espace de 3 mois (cf. pétition et signatures annexées).


Comme vous pourrez le constater en parcourant les adresses des pétitionnaires, ce ne sont pas seulement des habitants du plateau de Pinchat et de Vessy, ainsi que ceux du village de Veyrier, qui ont signé cette pétition, mais également des usagers qui résident dans la commune de Troinex, voire de Carouge, car l'enjeu du maintien de la poste de Vessy dépasse largement les confins de notre commune.

Le nombre de signatures, ainsi que les postulats susmentionnés démontrent clairement que l'ensemble de la population et des instances politiques non seulement véyrites mais également de toute la région sont **totalemt opposés** à la fermeture ou à une solution alternative aux deux offices de poste actuels.

Par souci de transparence envers nos membres et pétitionnaires, les éléments les plus significatifs du dossier seront publiés et commentés sur les réseaux sociaux et, cet automne, dans les publications de nos deux associations. Les médias locaux et cantonaux en seront également informés.

Nous espérons vivement recevoir dans les meilleurs délais une information de votre part qui confirme officiellement et clairement que les deux offices de poste seront maintenus tels quels, ceci pour une durée indéterminée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



**Prudencio Vicente**  
Président de l'Association  
des intérêts de Vessy (AIV)



**Jean-Eudes Gautrot**  
Président de l'association  
des intérêts de Pinchat (AIP)

Annexes :

- 613 feuilles de la pétition « *Sauvons la poste de Vessy* », comprenant 3'774 signatures ;
- Postulat du 5 décembre 2018 « *Pour le maintien de deux offices de poste traditionnels à Veyrier* » ;
- Postulat du 19 juin 2018 : « *1234 Vessy et 1255 Veyrier : deux offices de poste à sauver* ».

CC :

- Conseils administratifs de Veyrier et de Troinex
- Conseillers municipaux de Veyrier et de Troinex
- Réseaux sociaux et médias.